

*Atelier Régional de l'Afrique de l'Ouest:
Changements Climatiques, Pêcheries, et AMPs*

**Atelier organisé par le Programme de Pêche Durable en Gambie et au Sénégal de
l'USAID**

**Du 22 au 25 mars 2011
Hôtel Laguna Beach, Mbodiène, Sénégal**

Compte Rendu de l'Atelier

Le 20 mai 2011





Les participants de l'Atelier Régional sur les Stratégies d'Adaptation aux Changements Climatiques dans les AMPs et les Pêcheries

La version électronique de cette publication est disponible sur le site du Coastal Resources Center, <http://www.crc.uri.edu>. Pour avoir plus d'information, contactez: Coastal Resources Center, University of Rhode Island, Narragansett Bay Campus, South Ferry Road, Narragansett, Rhode Island 02882, USA. Tel: (401) 874-6224; Fax: (401) 789-4670; Email: info@crc.uri.edu

Citation: Annika O'Dea, James Tobey, Arona Soumaré, Virginia Lee, and Mat Ibrahima Dia 2011, L'Atelier Régional de l'Afrique de l'Ouest sur les Changements Climatiques, Pêcheries, et AMPs, Coastal Resources Center, University of Rhode Island, et WWF-WAMER, pp.32.

Clause de Non-Responsabilité: Ce rapport a été possible grâce au soutien des peuples américains, par l'Agence de Développement International des Etats Unis (USAID). Le contenu est la responsabilité des auteurs et il ne reflète pas les opinions de l'USAID ou le gouvernement des Etats Unis. Cooperative Agreement # 624-A-00-09-00033-00.

Sommaire

Introduction.....	5
Les pressions environnementales accélèrent les impacts des changements climatiques	6
Leçons de la visite de terrain.....	8
Les changements climatiques et les pêcheries	10
Les changements climatiques et les AMPs	11
Résumé des Initiatives Régionales sur les Changements Climatiques dans les Zones Côtières et les Pêcheries.....	14
Résumé des Conclusions de l'Atelier	16
Annexe 1 : Liste des Participants	19
Annexe 2 : Résumés des Contextes de Pays Liés aux Changements Climatiques, aux Pêcheries Marines et aux AMPs	26

Introduction

En fin mars 2011, le Programme de Pêche Durable en Gambie et au Sénégal de l'USAID a organisé un atelier de 4 jours sur les changements climatiques à Mbodiène, une ville située sur la Petite Côte sénégalaise. Les 47 participants sont venus des services gouvernementaux des sept pays membres de la Commission Sous Régional des Pêches (CRSP) (Mauritanie, Sénégal, Cap Vert, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, et Sierra Léone) avec la participation des autres initiatives régionales. Ces initiatives régionales sont le projet du PNUD intitulé « Adaptation aux changements climatiques et côtiers en Afrique de l'Ouest » (ACCC) et le projet « Protection du grand écosystème marin du courant des Canaries » (CCLME). Les États étaient représentés par les services de pêche, des parcs et de l'environnement (voir la liste des participants, Annexe 1). L'atelier a été organisé par le Centre des Ressources Côtiers (CRC) de l'Université de Rhode Island et le Programme des Ecorégions Marins en Afrique de l'Ouest (WAMER) du WWF.

L'atelier s'est concentré sur les impacts des changements climatiques, la vulnérabilité et les stratégies d'adaptation pour minimiser les impacts négatifs des changements climatiques sur les pêcheries marines et la biodiversité dans les AMPs. Les objectifs spécifiques ont compris :

- La consolidation des informations sur les initiatives régionales dans les zones côtières et les écosystèmes marins
- L'évaluation des conséquences des changements climatiques sur les communautés de pêcheurs et sur les écosystèmes marins. Il s'agissait aussi d'évaluer les actions liées aux changements climatiques qui sont déjà entamées dans les pays de la CSRP
- L'identification des préoccupations clés et des réponses des pays
- L'identification des besoins et des opportunités pour intégrer les actions d'adaptation dans les stratégies et les initiatives aux niveaux national, sous national et local.

L'importance des environnements marins et des pêcheries dans la sous région comme sources de revenus, d'exportations, d'alimentation et de protéines ainsi que les impacts des changements climatiques sous-tendent la tenue de l'atelier. Aussi, la zone marine et côtière de l'Afrique de l'Ouest comporte des écosystèmes interconnectés et très productifs qui comptent un certain nombre d'aires protégées abritant une biodiversité d'importance mondiale. Il s'agit notamment du Parc National du Banc d'Arguin, Parc National des Oiseaux du Djoudj, Parc National du Diawling, Parc National du Delta du Saloum, de Tanbi, Bird Reserve etc. Ces caractéristiques écologiquement et socialement importants de la sous-région sont sévèrement menacées par les activités anthropiques ; et les changements climatiques accélèrent les impacts négatifs de ces pressions humaines. Il urge alors d'améliorer la compréhension et les connaissances des changements climatiques et de promouvoir les actions nationales d'adaptation ainsi que la coordination régionale.

Les pressions environnementales accélèrent les impacts des changements climatiques

Une conclusion commune de l'atelier est que les pays de la sous-région se trouvent face aux préoccupations environnementales similaires dans les zones côtières et marines, à savoir la destruction des habitats, l'érosion côtière, les inondations ou les sécheresses dues aux conditions climatiques extrêmes, la salinisation des sols et de la nappe phréatiques et la surexploitation des ressources marines. Les changements potentiels de la circulation océanique ou des événements d'upwelling ont aussi figuré parmi les inquiétudes à propos des pêcheries marines (voir annexe 2 pour les résumés par pays des préoccupations environnementales liées aux changements climatiques, des politiques nationales, et des actions entamées en réponse aux changements climatiques). La Mauritanie et le Sénégal ont également cité la désertification comme une préoccupation principale. La désertification, entraînant une augmentation de la migration des populations intérieures vers les zones côtières ainsi qu'une dégradation des terres cultivables et son corollaire de baisse de la production agricole, accélère la pression sur les ressources marines.

Les changements climatiques aggraveront probablement les problématiques existantes en zones côtières en particulier pour les communautés des pêcheurs. L'utilisation non durable des ressources, y compris la surexploitation des ressources halieutiques, réduit la capacité adaptative des systèmes naturels diminuant la résilience des écosystèmes stressés pour répondre aux changements climatiques. Par exemple, l'utilisation du sable pour des constructions, les modifications des voies d'eau, les pressions de la population, et le mauvais emplacement des infrastructures rendent l'environnement et les communautés plus vulnérables aux changements climatiques.

Les changements projetés du climat sur l'environnement physique en Afrique de l'Ouest comprennent une :

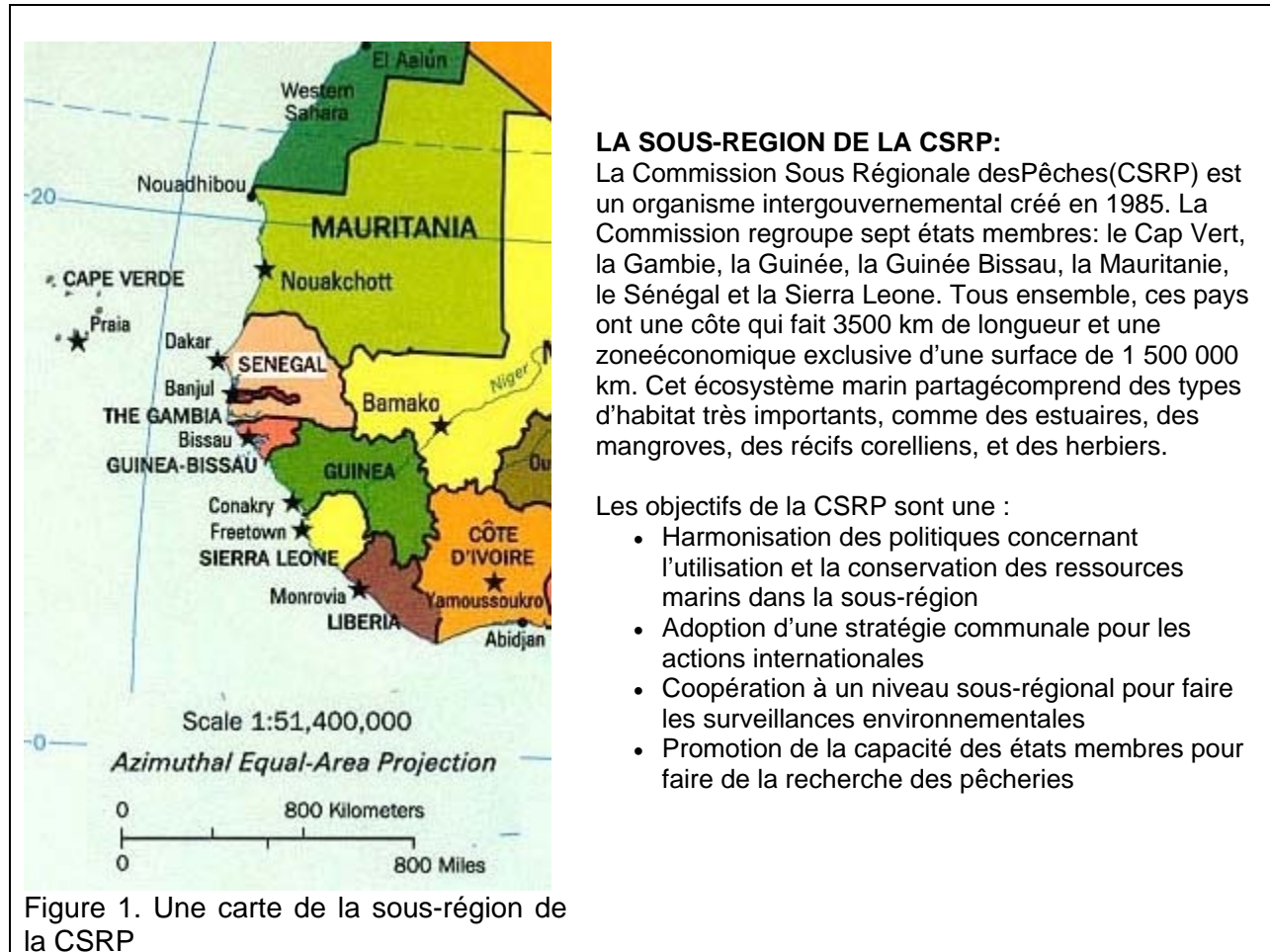
- Augmentation de la température de 0,5°C par décennie
- Augmentation de la température des eaux de surface
- Elévation du niveau de la mer, des inondations, et des pertes d'habitats côtiers et d'infrastructures
- Salinisation des sols et de la nappe phréatique
- Erosion côtière
- Modification de la circulation océanique et des événements d'upwelling
- Augmentation de la fréquence des conditions eutrophiques
- Augmentation de l'évaporation
- Augmentation de l'acidité océanique et la salinité et des modifications du niveau d'oxygène dissous

Ces modifications peuvent avoir des effets divers pour les écosystèmes marins et côtiers, qui comprennent une :

- Réduction de la résilience et une augmentation de la mortalité des écosystèmes coralliens, des mangroves, et des écosystèmes de zones humides
- Changements de la distribution, la composition, l'abondance, et la migration des espèces de poissons
- Changements temporels des événements écologiques comme la période de ponte des poissons
- Perte des habitats, par exemple des lieux de ponte et d'alimentation des tortues marines
- Perte des sites de nidifications et d'alimentation des oiseaux, qui pourrait modifier la migration des espèces migrateurs

- Introduction des espèces invasives et des maladies

Des préoccupations sociales liées aux changements écologiques comprennent une menace de la sécurité alimentaire, une augmentation de la vulnérabilité aux catastrophes naturelles, une augmentation des maladies et des épidémies, et une diminution de la disponibilité d'eau potable.



Une conclusion clé de l'atelier a été que le besoin des stratégies proactives d'adaptation aux changements environnementaux négatifs résultant de la combinaison des changements climatiques et des pressions anthropiques intenses. Ces stratégies ne doivent pas attendre la publication de données concluantes qui distinguent les effets des changements climatiques et des autres facteurs. Les stratégies projetées d'adaptation doivent être basées sur une évaluation des vulnérabilités actuelles et les actions 'sans regrets' (actions ayant des résultats de développement positifs même sans les changements significatifs du climat).

Tous les participants ont identifiés des stratégies d'adaptation allant dans le sens de l'amélioration de la coopération et de la collaboration, aux niveaux national et régional, des projets de changement climatique. Ils ont aussi recommandé l'intégration des stratégies d'adaptation aux changements

climatiques dans les politiques nationales. Enfin les participants demandent de davantage sensibiliser et de promouvoir des mesures d'adaptation au niveau local.

Leçons de la visite de terrain

Les pressions environnementales et les préoccupations de changements climatiques décrites dans ce rapport ont été visualisées pendant une visite de terrain à trois communautés côtières : Djifère, Palmarin et Joal. Les participants ont vu des exemples de communautés de pêcheurs sévèrement touchées par plusieurs phénomènes négatifs, à savoir l'érosion côtière, les changements environnementaux au niveau des zones humides, la salinisation, et la surexploitation des ressources halieutiques. A chaque site, les pressions anthropiques ont été identifiées comme facteurs aggravant de la vulnérabilité des communautés de pêcheurs et des pêcheries aux impacts de changements climatiques. Ainsi, la visite de terrain a-t-elle aidé les participants de l'atelier à directement découvrir des préoccupations environnementales et sociales liées aux changements climatiques. L'importance des mesures locales d'adaptation (comme des reboisements le long des plages et de la côte ainsi que la création d'Aires Marines Protégées) a été remarquée.

L'érosion côtière

Des parties significatives de la côte sénégalaise ont été perdues à cause de l'érosion côtière au cours des dernières décennies, ce qui a forcé ces communautés à se retirer ou à se déplacer. Les raisons sont aussi bien anthropogéniques que naturelles ; en particulier, les pressions humaines ont créé des conditions permettant aux tempêtes naturelles d'avoir des impacts négatifs plus forts sur les processus côtiers. Selon les sources locales, la côte a reculé de 130 mètres à Djifère depuis 1987. Des fluctuations de la puissance du Courant des Canaries (qui coule au long de la côte ouest de l'Afrique), et l'Upwelling des Canaries ont aussi été cités comme sources des changements côtiers.

Restauration des mangroves

Les participants ont visité le site de restauration du volet national du programme d'Adaptation aux Changements Climatiques et Côtiers en Afrique de l'Ouest (ACCC). Ce projet vise à sensibiliser les locaux à l'importance des mangroves et à former les acteurs sur les techniques de restauration. Le projet a organisé des formations sur les techniques d'identification des sites de restauration, du choix de la période de reboisement, et de l'espacement nécessaire des plantes pour faciliter la récolte d'huîtres de l'intérieur des mangroves.



La forte érosion de la côte au niveau du village de Palmarin

Aire Marine Protégée

Les participants ont visité une Aire Marine Protégée gérée par la communauté de Joal. Les stratégies de gestion de l'AMP comprennent une zone 'no-take' de 3 kilomètres, suivi par une zone de 5 kilomètres ouverte seulement aux pêcheurs qui utilisent les pratiques 'responsables' de pêche (définies par la communauté). Cette zone subit aussi une forte érosion, qui a provoqué une perte importante

des lieux de ponte de tortues marines et des sites de nidification d'oiseaux (y compris les espèces migrateurs et non migrateurs).

Site de débarquement de Joal

Une réunion a eu lieu à Joal avec l'association locale de pêcheurs ; les participants ont également visité le site de débarquement de Joal. Pendant la réunion, les membres du comité ont répondu aux questions sur le rôle des AMPs d'une part et sur leurs perceptions des changements climatiques et leurs effets sur les zones côtières et les pêcheries d'autre part.

Les pêcheurs ont parlé d'une diminution remarquable des stocks depuis 1981. Ils ont aussi évoqué les changements importants de la morphologie de la côte et le niveau de la mer depuis les années 1970 ainsi que des fluctuations significatives du niveau de la mer ces dernières années. La tendance globale du site de débarquement de Joal est une augmentation de la surface de la plage contrairement à la diminution constatée dans les autres villages côtiers. Les pêcheurs ont reconnu le rôle des AMPs pour rétablir les stocks de poissons épuisés, constatant une différence des prises à l'intérieur et à l'extérieur des aires protégées.

Conclusions clés

- La plupart des problèmes environnementaux sont considérés comme résultats de la surexploitation des ressources ou de la mauvaise gestion. Ces problèmes sont actuellement en train d'empirer à cause des changements climatiques.
- La participation des communautés locales dans les projets d'adaptation aux changements climatiques est essentielle.
- Une promotion de la formation et de la sensibilisation des populations locales est importante.
- Une promotion de la recherche est nécessaire pour quantifier les changements dans les environnements côtiers et marins et pour évaluer la vulnérabilité de ces régions aux changements futurs.



Environ 60% des poissons au Sénégal sont capturés au village de Joal. Malgré l'énormité des activités de pêche à Joal, il n'existe plus d'usine de transformation de poisson sur place. Toutes les captures sont transportées à Dakar, qui se trouve à 115 kilomètres de Joal.

Les locaux ont fait remarquer la forte augmentation des efforts de pêche à Joal ces dernières décennies. Une sécheresse d'une décennie pendant les années 1980 a provoqué une migration des populations intérieures vers la côte, ainsi d'une population de moins de 10 000, Joal a actuellement presque atteint 40 000 habitants. Les populations locales ont affirmé que le nombre de pirogues à Joal a décuplé depuis les années 1970, avec simultanément une augmentation du nombre de pêcheurs et du nombre de pirogues par famille (une augmentation de 1 pirogue à 5 par famille).

Les pêcheurs ont affirmé qu'ils ont commencé à remarquer une diminution des stocks en 1981. Selon eux, avant cette époque, il était possible de remplir un bateau avec des poissons pendant la journée, sans pêcher la nuit. En 1992, les pêcheurs ont été obligés de rester en mer pendant 48 heures pour pêcher la même quantité de poissons.

- La bonne gestion des ressources et l'application des réglementations sont des facteurs à améliorer.

Les changements climatiques et les pêcheries

Une présentation préparée par Dr Hanady DIOP de la CSRP a décrit les caractéristiques actuelles des pêcheries artisanales dans la sous-région.

- La production totale des pêcheries dans la sous-région de la CSRP est d'environ 1 500 000 tonnes par an. Un peu moins de la moitié de la production totale vient des pêcheurs artisanaux.
- Environ 70% des captures de la sous-région de la CSRP sont exportées, avec une valeur totale de 450 millions USD en 2004.
- Le parc piroguier de la CSRP est 30 000 pirogues (dont 50% sont motorisées) et 700 bateaux industriels étrangers et nationaux.
- Une diminution continue des captures des espèces principales (surtout les espèces de poissons pélagiques) de la sous-région a été notée depuis 2003.
- Les analyses des stocks ont montré que presque toutes les espèces principales sont soit pleinement exploitées soit surexploitées.
- Pendant les 50 dernières années, les efforts de pêche dans la sous-région ont beaucoup augmenté, y compris une augmentation du nombre total d'embarcations, de pirogues motorisées, de la puissance des moteurs, et une augmentation de la durée des voyages en mer.

Les contraintes techniques et financières dans l'industrie de pêche sont une absence de mesures appropriées de gestion, une mauvaise application des réglementations existantes sur la pêche illégale et non déclarée, une surcapacité d'équipement de pêche, et une insuffisance de l'expertise en matière d'assurance qualité et la traçabilité. De plus, un manque de coopération et de cohérence entre les pays rend inefficace les efforts internationaux. Les problématiques environnementales liées à ces contraintes sont relatives à une surexploitation des stocks commercialement importants, à la dégradation des habitats essentiels et aux changements des écosystèmes. Dans les écosystèmes déjà affaiblis par les pressions anthropiques, les impacts des changements climatiques comme les changements de la diversité et de l'abondance des espèces de poisson, une augmentation de la salinité des eaux ou l'érosion côtière peuvent avoir des effets dévastateurs.

Les recommandations pour améliorer les pêcheries comprennent la mise en place des approches nouvelles de gestion et une amélioration de l'application des lois et des règlements avec une plus grande cohérence des politiques entre les pays, une augmentation des efforts pour minimiser la pêche illégale tout en renforçant la CSRP.

Les participants se sont retrouvés en ateliers par pays et ont présenté des options pour l'intégration des changements climatiques dans les actions et les politiques nationales. Ils ont également discuté les options de collaboration entre agences pour le financement, la recherche, la réglementation, la planification et la mise en œuvre des actions pour permettre aux communautés de pêcheurs d'être plus résilientes aux changements climatiques. Les recommandations suivantes ont été formulées par les ateliers pays :

- Promotion de la recherche scientifique pour améliorer la compréhension des changements climatiques et les conséquences potentielles de ces changements
- Amélioration de la communication et du partage des informations entre des gouvernements et des autres acteurs pour faciliter la collaboration et pour éviter la duplication des efforts
- Création d'un système sous-régional de surveillance
- Harmonisation des politiques à un niveau international
- Incorporation des changements climatiques dans les politiques des pêcheries et les stratégies nationales

Les autres suggestions sont la sensibilisation des populations locales, la mise en place de projets sur l'environnement dans les écoles, et la promotion du réseau d'AMPs au niveau sous-régional.

Les changements climatiques et les AMPs

L'importance des AMPs pour la conservation des écosystèmes marins et les liens entre les AMPs et les changements climatiques ont été discutés par les participants à partir d'une présentation sur le sujet faite par Dr Malla Diagona du WWF, responsable du projet « Convention on Biodiversity » (CBD). Les raisons pour créer les AMPs comprennent une :

- Préservation de la biodiversité et les processus écologiques
- Augmentation des stocks de poisson et le taux de renouvellement
- Sauvegarde des sites de valeurs culturelles, historiques ou religieuses
- Préservation des sites pour la recherche, l'éducation et les loisirs
- Protection de la côte contre les catastrophes naturelles

Une étude de plus que 100 AMPs a montré qu'à l'intérieur des AMPs, la densité des populations augmente de 91% et la diversité des espèces de 23%. Les différences entre les sites AMP et les sites non AMP ont été visibles dès la deuxième année, bien que le niveau d'impact aient dépendu de l'efficacité de protection et de gestion. Un réseau d'AMPs permet l'élargissement de l'espace et l'inclusion de plusieurs types d'écosystèmes, importants dans les cycles biologiques des organismes marins (sites d'alimentation et de reproduction). Un réseau d'AMPs aide aussi à réduire les conflits liés à l'utilisation des ressources et à faciliter l'existence de multiples systèmes d'utilisation. Malgré les bénéfices potentiels des AMPs, les vrais résultats des AMPs en Afrique de l'Ouest ne sont pas très clairs à cause d'un manque de gestion appropriée et d'évaluation des AMPs.

La bonne gestion des AMPs peut aider à minimiser les effets négatifs des changements climatiques et à améliorer la résilience des écosystèmes. La création des AMPs et des réseaux d'AMP peut :

- Contribuer à la résilience des environnements marins
- Minimiser les autres facteurs de stress dans des écosystèmes afin d'améliorer la capacité de l'écosystème à répondre et s'adapter aux changements climatiques
- Faciliter la mise en place des stratégies d'adaptation basées sur les approches écosystèmes
- Aider à maintenir la connectivité biologique et écologique entre les environnements marins
- Faciliter l'adaptation aux changements climatiques en protégeant les habitats écologiquement importants
- Protéger des habitats marins qui absorbent de grandes quantités de dioxyde de carbone tels que les habitats côtiers (comme les mangroves, les herbiers, et les marais salants) qui peuvent stocker jusqu'à 71% de la quantité totale du carbone qui se trouve dans les sédiments marins.

La présentation et la discussion ont insisté sur le besoin d'augmentation du nombre d'AMP et d'amélioration de la gestion des AMPs, surtout l'importance des AMPs pour améliorer la résilience des écosystèmes aux changements climatiques.



Carte des Réserves, des Parcs Nationaux, des Aires Marines Protégées et des Aires Protégées Proposées dans la sous-région (non compris la Sierra Leone).

Résumé des Initiatives Régionales sur les Changements Climatiques dans les Zones Côtières et les Pêcheries

Les représentants des initiatives internationales sur les changements climatiques dans les zones côtières et les pêcheries de la sous-région CSRP ont présenté leurs projets, qui ont été discutés par les participants de l'atelier. Ces initiatives comprennent:

1) Adaptation aux changements climatiques et côtiers en Afrique de l'Ouest

Le projet d'Adaptation aux changements climatiques et côtiers en Afrique de l'Ouest (ACCC) est financé par le PNUD/FEM et mis en œuvre par la COI de l'UNESCO, en collaboration avec les bureaux de pays du PNUD. Ce projet concerne le Cap Vert, la Gambie, la Guinée Bissau, la Mauritanie et le Sénégal, et il sera réalisé jusqu'en 2011.

L'objectif principal du projet ACCC est de réaliser des actions d'adaptation dans des sites pilotes qui sont particulièrement vulnérables au changement climatique naturel et à la dégradation anthropique à court terme, moyen terme et long terme (érosion côtière, destruction des forêts de mangrove, etc.). Ce projet vise à :

- Identifier le long des côtes érodées des actions pilotes de protection des zones sensibles prioritaires
- Formuler la proposition d'un projet principal de gestion intégrée (ex : protection des mangroves, fixation de dunes, aménagements adaptés aux situations locales, essais de jetées ne perturbant pas la dérive littorale, législation etc.).
- Formuler des stratégies d'adaptation nationales et régionales afin de gérer les effets de l'évolution du littoral

Outre l'identification des actions et sites prioritaires, le projet s'intéresse aux causes, aux impacts socio-économiques et environnementaux, aux législations existantes, aux expériences passées de protection et aux scénarii futurs (à court, moyen et long terme) liés aux changements climatiques et côtiers de la région. Les actions envisagées sont discutées en concertation avec les acteurs locaux (population, services publics, privés, ONG) et des Comités Nationaux interministériels.

Le site du Projet ACCC : <http://www.accc-afr.net/>

2) Le projet "Protection du grand écosystème marin du courant des Canaries" (CCLME)

Le projet CCLME est exécuté par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et le Programme de Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) selon une démarche concertée en vue de lutter contre la dégradation du grand écosystème marin du courant des Canaries causée par la surpêche, la modification des habitats et les changements intervenus dans la qualité de l'eau en adoptant l'approche écosystémique des pêches. Il est financé par le Fond Mondial pour l'Environnement (FEM) avec des cofinancements des pays participants et des autres partenaires. Le projet CCLME va durer cinq ans avec les sept pays participants : Cap Vert, Guinée, Guinée Bissau, Mauritanie, Maroc, Sénégal et la Gambie.

Le projet CCLME présente une originalité en raison de l'approche stratégique combinant les pêcheries et la gouvernance dans la gestion de l'écosystème. Le projet vise à améliorer la capacité des pays participants à traiter les problèmes relatifs aux déclin des pêcheries, aux menaces sur la biodiversité et sur la qualité de l'eau.

Les principaux résultats attendus du projet sont les suivants:

- Conclusion d'accords régionaux sur les problèmes prioritaires transfrontières;
- Conclusion d'accords régionaux sur les réformes de gouvernance et les investissements pour traiter les problèmes prioritaires transfrontières;
- Elaboration d'un cadre juridico institutionnel durable pour le CCLME;
- Mise en place d'institutions transfrontières de gestion de l'eau et renforcement des politiques et instruments régionaux;
- Association des acteurs à la définition des priorités relatives à la gestion des eaux transfrontalières et à la planification stratégique, notamment à travers la mise en place de 7 Comités interministériels nationaux opérationnels;
- Renforcement des connaissances et capacités nécessaires pour traiter les problèmes des 'ressources marines vivantes';
- Renforcement des connaissances et capacités nécessaires pour traiter les problèmes de 'biodiversité, habitat et qualité de l'eau';
- Mise en œuvre d'actions de gestion et d'évaluation des coûts/bénéfices s'agissant des problèmes transfrontières prioritaires des 'ressources marines vivantes' et de 'biodiversité, habitats et eau'.

Le site du projet CCLME : <http://www.canarycurrent.org/>

3) *Le Fonds pour l'Adaptation*

Le fonds pour l'Adaptation est un mécanisme de financement créé en vertu du Protocole de Kyoto pour aider les pays en développement Parties de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) particulièrement exposés aux effets néfastes du changement climatique, à supporter les coûts de l'adaptation. Les priorités stratégiques du Fonds de l'Adaptation sont de :

- Appuyer les priorités définies par et pour les pays en développement en matière d'adaptation
- Veiller à la compatibilité avec les stratégies nationales de développement, de lutte contre la pauvreté et d'adaptation au changement climatique
- Prendre en compte les orientations scientifiques et politiques disponibles
- Prendre en compte les besoins spécifiques des communautés les plus vulnérables

Le Conseil d'Administration du Fonds pour l'Adaptation a accrédité le Centre de Suivi Ecologique (CSE) du Sénégal comme une entité nationale de mise en œuvre, qui veut dire que le CSE est habilité à proposer, directement au Conseil, des projets d'adaptation et recevoir les fonds directement de celui-ci.

Le site du Fonds de l'Adaptation : <http://www.adaptation-fund.org/>

4) *Le Projet « Pêcheries Durables en Gambie et au Sénégal » (Ba Nafaa)*

Le projet Ba Nafaa est une initiative régionale pour une durée de 5 ans. Ce projet est financé par l'Agence de Développement International des Etats Unis d'Amérique (USAID) et mis en œuvre par le

Centre de Ressources Côtiers de l'Université de Rhode Island et le WWF WAMER. L'objectif du projet est de promouvoir la gestion durable des pêcheries qui comprennent les ressources partagées marines et côtières entre la Gambie et le Sénégal. Ce projet soutient également la coopération et le partage des ressources et des techniques entre les pays de la sous-région CSRP. Les initiatives sous régionales comprennent ce présent atelier régional sur les changements climatiques, les pêcheries partagées et l'appui à la gestion durable des AMPs qui est le sujet de ce rapport.

Le projet vise à :

- Contribuer aux objectifs gouvernementaux de soutien économique et social des communautés de pêcheurs artisanaux d'une façon durable
- Renforcer les capacités institutionnelles à tous niveaux de gouvernance pour la mise en œuvre d'une stratégie intégrée de gestion des pêcheries
- Minimiser l'utilisation des techniques de pêche non durables ou destructives comme la capture des tortues et des juvéniles
- Protéger les habitats clés et les milieux marins qui sont importants dans les cycles biologiques des espèces commercialement importantes ainsi que les espèces de tortues et de mammifère menacés.

Le site du projet Ba Nafaa : <http://www.crc.uri.edu/index.php?projectid=108>

Résumé des Conclusions de l'Atelier

Les groupes de pays ont discuté les actions régionales sur les changements climatiques liées aux pêcheries et aux AMPs. Les groupes ont répondu aux questions suivantes :

- 1) Quels sont les projets qu'ils voudraient voir financés dans leurs pays entre les départements gouvernementaux (les pêcheries, les parcs et l'environnement) qui sont liés à l'adaptation aux changements climatiques dans les trois prochaines années?
- 2) Quelles actions potentielles dans la sous-région pourraient leur servir pratiquement?

Le premier groupe, composé du Sénégal et de la Mauritanie, a identifié la lutte contre la pauvreté, la préservation des écosystèmes, et la promotion des stratégies de pêches durable comme des domaines principaux d'action. Les activités proposées pour la lutte contre la pauvreté et la promotion des stratégies durables de pêches sont une amélioration de la gestion des efforts de pêche, une évaluation des stocks et des autres indicateurs écologiques, une formation des pêcheurs sur les réglementations de pêche et des techniques responsable de pêche, et une promotion des gouvernances participatives des pêcheries. Des activités proposées pour la préservation des écosystèmes sont une promotion de la recherche écologique, de la restauration des habitats, une amélioration du réseau AMP et la création des nouveaux AMPs.

Le deuxième groupe, composé de la Guinée Bissau et de la Guinée Conakry, a mis l'accent sur la surexploitation des ressources marines et des autres sources anthropiques de stress, un manque d'information et de documentation sur les conséquences actuelles et potentielles des changements climatiques dans les pêcheries et les AMPs, l'envasement et l'ensablement des estuaires et les autres dangers pour les sites importants d'alimentation et de reproduction des espèces marines, la faiblesse des synergies institutionnelles, et un manque de financements alternatifs durables des projets comme les préoccupations principales dans la sous région. Les activités priorités retenues par le groupe sont une

promotion de la recherche (y compris un partage et une vulgarisation des informations disponibles), un renforcement et une extension du réseau d'AMPs, et une adaptation des réglementations pour incorporer les aspects de changements climatiques.

Le troisième groupe composé du Cap Vert, de la Gambie et de la Sierra Leone, a mis en exergue le manque de gouvernance comme préoccupation principale dans la sous-région. Le groupe a proposé trois activités pour répondre à cette problématique. Premièrement, le groupe a insisté sur l'importance de la communication et le partage d'information entre acteurs. Deuxièmement, ils ont montré que la recherche est nécessaire pour mieux comprendre les problématiques régionales et locales. Troisièmement, ils ont mis l'accent sur l'importance de la participation des locaux et par conséquent mener des activités de formation et de sensibilisation des populations locales sur les stratégies d'adaptation aux changements climatiques. Les suggestions spécifiques comprennent la création d'un observatoire régional pour documenter les changements climatiques dans le milieu marin et la formation et la sensibilisation des communautés locales et des institutions.

Les participants ont discuté sur les recommandations des groupes et sont parvenus à un accord sur les actions régionales, à leur avis, les plus importantes relativement aux changements climatiques pour les pêcheries et les AMPs. L'atelier recommande la :

- Promotion des efforts pour former et pour sensibiliser les communautés locales
- Intégration des changements climatiques et les stratégies d'adaptation dans les politiques de la pêche et la gestion des AMPs
- Collaboration et partage des informations entre institutions
- Amélioration de la compréhension et de la documentation des impacts des changements climatiques dans les zones côtières et marines, et la création d'un système régional de surveillance
- Amélioration et extension du réseau d'AMPs
- Protection et restauration des mangroves et des autres habitats critiques
- Promotion des activités pour lutter contre la pauvreté et pour diversifier les moyens d'existence des communautés

Les participants considèrent que « la lacune de mise en œuvre » est un des obstacles le plus important pour les activités régionales en l'Afrique de l'Ouest, et ils ont mis l'accent sur l'importance des approches pratiques et réalistes pour répondre à ces problématiques.

Un processus qui vise à mettre en pratique ces recommandations à travers un projet régional d'adaptation aux changements climatiques a été présenté. Ce projet potentiel sera soumis à une organisation donatrice comme le Fonds pour l'Adaptation. Le processus comprend les étapes suivantes :

- 1) Mettre en place un groupe de travail restreint pour élaborer le premier draft du projet. Les participants se sont accordés à dire que le groupe devrait comprendre des experts volontaires des pays de la CSRPA ainsi que des experts du Centre de Suivi Ecologique (CSE), du Centre de Ressources Côtières (CRC)/l'Université de Rhode Island, du Wetland International (WI), du Réseau des Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPAO) et du WWF WAMER.

Les personnes suivantes constituent le groupe de travail chargé de suivre le processus :

Sonia Elsy Mérino (Cap Vert), Kolleh Bangura (Sierra Leone), Famara Drammeh (La Gambie), Mamadou Bhoeye Sow (Guinée Conakry), Eliman Ba (Sénégal), Aminata Correra (Mauritanie) and Inluta Incom (Guinée Bissau)

- 2) Distribution du draft pour avoir des feedback des Etats
- 3) Révision du document de projet en intégrant les commentaires des pays
- 4) Deuxième atelier régional pour finaliser le projet et pour discuter les sources de financement
- 5) Soumission du projet au Fonds pour l'Adaptation et/ou des autres bailleurs possibles
- 6) Création d'un Comité de Pilotage, qui comprends les représentatives des pays, CSE, URI, WI, CSRP et le WWF
- 7) Mise en œuvre du projet par les équipes nationales, avec de l'appui technique du CSE, de l'URI, du WI, du RAMPAO and du WWF

Cet atelier a donné l'opportunité aux organismes et services gouvernementaux des sept pays membres de la Commission Sous Régionale des Pêches de discuter des problématiques liées aux changements climatiques dans les milieux marins, pour partager des informations, et identifier les besoins de la Sous-région dans ce domaine. Le Deuxième Atelier Régional, prévu pour le début de l'année 2012, réunira de nouveau ces acteurs dans le but de concrétiser le projet susmentionné. L'élaboration et la mise en œuvre de ce projet seront une grande étape vers l'atteinte de l'objectif général s'articulant autour de la collaboration et de la mise en œuvre d'actions concrètes et concertées dans la Sous-Région en réponse aux préoccupations liées aux changements climatiques, aux écosystèmes marines et aux communautés de pêcheurs en Afrique de l'Ouest.

Annexe 1 : Liste des Participants

LA GAMBIE

1. Darboe, Famara

Directeur Adjoint, Direction des Pêcheries
Téléphone: +220 9830711, +220 4201515
Email: darboefams@yahoo.com

2. Drammeh, Famara

Responsable du Programme des Environnements Côtiers et Marins de l'Agence National de l'Environnement
Téléphone: +220 6346228, +220 3995222
Email: famsken_jnr@hotmail.co.uk

3. Darboe, Mustapha

Secrétaire Permanent Adjoint du Ministère de la Foresterie et de l'Environnement (MoFEN)
Téléphone: +220 4399504
Fax: +220 439921
Email: darboe45@hotmail.com

4. Manjang, Alagie

Directeur Adjoint de la Direction des Parcs Nationaux de Gambie (DPWM)
Téléphone: +220 3845210
Cell: +2203845210
Email: alagie33@hotmail.com

GUINEE CONAKRY

5. Dieng, Alkaly

Directeur National Adjoint de la Pêche Maritime
Téléphone: +224 30415228, +224 60268350
Email: diengalkaly@yahoo.fr

6. Sow, Mamadou Bhoie

Chef de l'Unité de Suivi Évaluation, Direction National de la Diversité Biologique et des Aires Protégées, DNBAP Areas (DNBAP)
Téléphone: +224 64208287
Email: sowbhoye2006@yahoo.fr

MAURITANIE

7. **Camara, Lamine**

Directeur Adjoint de l'Aménagement des Ressources et de l'Océanographie DARO,
Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime

Téléphone: +222 45255441

Cell: +22246415498

Fax: +222 45291339

Email: laminecam2000@yahoo.fr

8. **Correra, Aminata**

Eco-pastoraliste chargée de la gestion des ressources naturelles, Parc National du Banc
d'Arguin (PNBA)

Téléphone: +222 45258541

Cell: +222 22373716

Fax: +222 45258542

Email: aminata_correra@yahoo.f

9. **Daddahi, Elmoctar Ould**

Président de l'ONG des Amis des Oiseaux, Chef de Service des Aires Protégées DAPL,
Direction des Aires Protégées et du Littoral au Ministère de l'Environnement de Mauritanie

Téléphone: +222 22469070, +222 46469070

Email: omoctar@yahoo.fr

10. **Sénhoury, Ahmed**

Directeur de l'Unité de Coordination, Programme Régional pour la Conservation des Zones
Côtières et Marines en Afriques de l'Ouest (PCRM), IUCN Mauritanie

Téléphone: +221 777210949

Email: ahmed.senhoury@iucn.org

SIERRA LEONE

11. **Bangura, Kolleh**

Directeur de l'Agence de la Protection de l'Environnement de Sierra Leone, Bureau du
Président, le Gouvernement de la Sierra Leone

Téléphone: + 232 76268409

Email: kabang10@yahoo.com

12. **Mansaray, Mohamed**

Responsable de la Faune, Ministère de Foresterie, Gouvernement de la Sierra Leone

Téléphone: +232 76879739

Email: mansaray.wildlife@yahoo.com.uk

CAP VERT

13. Merino, Sonia Elsy

Coordinatrice du Project, INDP

Téléphone: + 238 2321373, + 238 2321374

Fax: + 238 2321616

Email: soniaelsy@yahoo.com, sonia.merino@indp.gov.cv

14. Lima, Liza Helena Alves

Biologiste, Direction Générale de l'Environnement

Téléphone: + 238 2618984

Fax: + 238 2617511

Email: lizocahal@hotmail.com

GUINEE BISSAU

15. Incom, Inluta

Directeur des Services pour l'Inspection et la Contrôle de la Santé des Pêcheries, CIPA

Téléphone: + 245 6711825

Cell: + 245 5395447

Email: i_incom66@yahoo.com.br, ludimaila.incom3@gmail.com

16. Cabral, Alexandre

Directeur National du Programme sur les Changements Climatiques, Point Focal National de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques et Coordinateur National du Project d'élaboration de la deuxième Communication Nationale à la COP

Téléphone: + 245 6614499

Fax: +245 3201567

Email: alexcabral65@hotmail.com, tucabral2@yahoo.com

17. Said, Abilio Rachid

Conseiller pour le Développement Régional, Ministère de l'Économie, du Plan et de l'Intégration Régional

Téléphone: +245 6242324, +245 6770902, + 245 5536863

Fax: +245 203181

Email: arsaid.mepir@gmail.com, arsaid@mepirgb-gov.org

SENEGAL

18. Manel, Jean Pierre

Adjoint au Directeur Chef de la Division Gestion et Aménagement des Pêches Direction des Pêches maritimes, Ministère de l'Économie maritime

Téléphone: +221 775333858

Email: cjpmanel@gmail.com

19. Kane, Ousmane

Coordinateur, COMO DPN
Téléphone: +77 555 05 78
Email: Oussou77@hotmail.com

20. Kane, Abdou Salam

Chef de la Division Aires Marines Protégées et Zones Humides
Téléphone: +221 33 8322309
Email: ak7salam@yahoo.fr

21. Diouf, Babacar

Coordonnateur du Projet Intégration de l'Adaptation au Changement Climatique dans le Développement Durable au Sénégal (INTAC)/ DEEC/MEPN
Téléphone: +221 77 560 25 64
Email: baksdiouf@yahoo.fr

22. Kaly, Jean Laurent

Coordinateur National, Projet Adaptation au Changement Climatique en Zone Côtière (ACCC)
Email: biogath@yahoo.fr

23. Diouf, Khady Sané

Commission Sous - Régionale des Pêches/ Animatrice Composante pêche, PRCM
Téléphone: +221 77654 77 17
Email: rsdiouf@orange.sn

24. Ba, Taibou

Centre de Suivi Ecologique, le Fonds pour l'Adaptation
Téléphone: +221 338258066, +221 3382580667
Email: taibou@cse.sn, taibouba2001@yahoo.fr

25. Dacosta, Richard

Chargé de Projets à Wetlands International (WI)
Téléphone: +221 338691681
Email: rdacosta@wetlands.sn

26. Thiobane, Mandiaye

Journaliste pour Le Nouvel Horizon
Téléphone: +221 776354765
Email: mthiobane@gmail.com

27. Diatta, Mamadou Lamine

Journaliste pour Le Soleil
Téléphone: +221 779820033
Email: mlamine2000@yahoo.fr

28. Ba, Elimane

Directeur national, ACCC, Direction de l'Environnement et des Etablissements classés (DEEC)

Téléphone: +221 775389014

Email: elimanel2003@yahoo.fr

29. Ndiaye, Dethie Soumare

Coordinateur Bureau Fonds pour l'Adaptation, Centre de Suivi Ecologique

Téléphone: +221 338258066

Cell: +221 776583878

Fax: +221 338258168

Email: cse-enm.fa@cse.sn, dethie.ndiaye@cse.sn

30. Lymer, Brigitta Liss

Projet « Canary Current Large Marine Ecosystem » (CCLME)

Téléphone: +221777451408

Email: birgitta.lisslymer@fao.org

31. Ndao, El Hadji

Directeur du Secteur Départemental des Pêcheries à MBour

Téléphone: +221 339571070

32. Ndiaye, Ousmane

Directeur des Pêcheries, Direction des Pêcheries Maritimes, Ministère de l'Economie Maritimes, des Pêcheries, et du Transport Maritime

Téléphone: +221 338495079

Email: ndiayecounda@yahoo.fr

33. Diouf, Wahab

Journaliste pour L'Observateur

Téléphone: +221 771121229

34. Ba, Samba Niébé

Correspondent de Communications à M'Bour, Sénégal

Téléphone: +221 773642819

L'EQUIPE D'ORGANISATION

35. O'Dea, Annika

Stagiaire au CRC et au WWF WAMER

Email: annika.odea@gmail.com

36. Diop, Oulimata

Assistante du Projet, WWF WAMER

Téléphone: +221775620184

Email: odiop@wwfsenegal.org

37. Faye, Christian

Assistant du Projet, WWF WAMER
Email: cfaye@wwfsenegal.org

38. Soumaré, Arona

Directeur de la Conservation, WWF WAMER
Téléphone: +221 776321253
Email: asoumare@wwfsenegal.org

39. Tobey, Jim

Projet « Ba Nafaa » CRC/URI
Téléphone: +1 401 874-6411
Email: tobey@crc.uri.edu

40. Lee, Virginia

Projet « Ba Nafaa » CRC/URI
Email: vlee@gso.uri.edu

41. Sarr, El Hadji Palla

Assistant Administratif, WWF WAMER
Téléphone: +221 776564151
Email: elhpsarr@yahoo.fr

PERSONNEL DE WWF

42. Dia, Ibrahima Mat

Coordinateur National, WWF La Gambie
Téléphone: +220 4399220, +220 9866931
Fax: +220 4399221
Email: mdia@wwfsenegal.org

43. Diallo, Mamadou

Directeur du Programme « Espèces et Habitats », WWF WAMER
Téléphone: +221 776411384
Email: mdiallo@wwfsenegal.org

44. Niamadio, Ibrahima

Directeur des Pêcheries, WWF WAMER
Téléphone: + 221 775675316
Email: iniamadio@wwfsenegal.org

45. Fall, Birima

Directeur de la Communication, WWF WAMER
Téléphone: + 221 775398582
Email: bfall@wwfsenegal.org

46. Diouf, Papa Samba

Représentative Régional, WWF WAMER

Téléphone: + 221 338693700

Email: psdiouf@wwfsenegal.org

47. Diagana, Malla

Responsable du Projet CBD, WWF WAMER

Téléphone: +221 775457938

Email: mdiagana@wwfsenegal.org

Annexe 2 : Résumés des Contextes de Pays Liés aux Changements Climatiques, aux Pêcheries Marines et aux AMPs

LA MAURITANIE

LES ENJEUX :

Le secteur pêche :

- De l'ordre de 50 % des recettes en devises
- Plus de 25 % des recettes budgétaires de l'Etat
- 4 à 6 % du PIB (production), 6 à 10% du PIB ensemble de la filière
- 30 000 emplois (36% des emplois du secteur moderne)

LES IMPACTS ACTUELS ET POTENTIELS LIES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES :

Les préoccupations écologiques principales suivantes ont développées dans le PANA, 2004 :

- La diminution des ressources en eau
- La dégradation des pâturages et la perte du cheptel
- La dégradation voire la disparition des forêts
- La forte dégradation des terres cultivables
- Le risque élevé de rupture du cordon dunaire du littoral

Zone côtière fortement vulnérable :

- Élévation du niveau de la mer : exposition de grandes superficies de terres ainsi que les infrastructures qui y sont implantées, aux risques d'inondation
- Érosion côtière aggravée, notamment sur le littoral de Nouakchott où les modifications morphologiques sont déjà appréciables
- Impact sur la diversité biologique (risques d'inondation des îles et îlots du PNBA)
- Croissance économique affectée, le littoral étant le principal pôle de développement

CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL :

- La Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et le Cadre Stratégique de la Lutte contre la Pauvreté 2011- 2015 ont été ratifiés
 - Autorité désignée : Ministère délégué auprès du Premier Ministre chargé de l'Environnement et du Développement Durable (MDEDD)
- Deux Communications Nationales où les actions à mener en matière d'atténuation ou d'adaptation ont été faites en 2001 et 2008
- Le PANA a été fait en 2004
- Le Plan d'Action National pour l'Environnement (PANE) a été fait en 2006
 - Axe stratégique 3 : La gestion intégrée et l'utilisation efficiente des ressources naturelles
 - Axe opérationnel 12 : La préservation des ressources marines, du littoral et des plans d'eau pour la pisciculture

LES ACTIONS ET LES ELEMENTS DE REPONSES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES :

La stratégie d'adaptation dans les zones côtières comprend trois projets :

1. La préservation des défenses naturelles de Nouakchott (cordon dunaire)

2. La mise en place d'un dispositif d'observation pour la sécurisation des secteurs de la ville établis dans des zones inondables
3. La protection et la restauration de la mangrove du Parc National du Diawling

SENEGAL

LES ENJEUX :

Les prévisions de l'avenir de l'industrie de pêche en prenant en compte des facteurs anthropiques de stress et des changements climatiques :

- Une baisse globale du niveau des captures et de leur valeur commerciale estimée à partir de 2030 (selon N DIOP 2007)
- Une perte cumulée entre 2020 et 2050 de 68 milliards de FCFA soit 3,23 % du PIB moyen de la période 1981-2005 (GRAPPE SCA)
- Une baisse de la consommation en produits halieutiques et de l'apport en protéines animales (Problème de santé publique)
- Une baisse de la rentabilité des unités de Pêche Artisanale (UPA)

LES IMPACTS ACTUELS ET POTENTIELS LIES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES :

Vulnérabilités principales identifiées :

- Dégradation de l'environnement (y compris les sols et les mangroves)
- Salinisation des terres et des eaux douces côtières
- Déficit et irrégularités des pluies (inondations et sécheresses)
- Érosion côtière
- Désertification et avancée des dunes
- Érosions hydrique et éolienne
- Modification des upwellings

CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL :

ETAT du PANA :

- Programme financé par le FEM, exécuté par le PNUE, et mise en œuvre par la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC)
- Rapport achevé en 2006

Etat des Communications Nationales :

- Deux communications soumises sous la coordination de la DEEC (1997 et 2010)
 - La première a compris deux secteurs : zone côtière, agriculture
 - La deuxième a compris cinq secteurs : Ressources en eau, agriculture, zone côtière, santé et pêche

LES ACTIONS ET LES ELEMENTS DE REPONSES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES :

Les options d'adaptation ont été définies sous formes de programmes comprenant des activités fonction des spécificités des différentes zones

1. Développement de l'agroforesterie
2. Utilisation rationnelle de l'eau
3. Protection du littoral (la pêche y est intégrée)
4. Sensibilisation et éducation du public

Autres Recommandations pour l'Adaptation :

- Augmenter le nombre et la taille des AMP et améliorer la gestion
- Mise en place d'un système d'alerte précoce
- Adoption de bonnes pratiques de gestion durable des pêcheries
- Utilisation d'énergie moins émettrice de CO2
- Lutte contre l'insalubrité

CAP VERT

LES ENJEUX :

- La biodiversité marine et terrestre importante
- Les pêcheries artisanales, qui comprennent 5000 emplois directes et 25 000 emplois indirectes
- Les phénomènes physiques qui contribuent à la productivité des écosystèmes marines
 - Courant des Canaries, contre courant équatoriale, courant nord-équatoriale
 - Les upwellings locaux (l'effet des îles et les courants induits)

LES IMPACTS ACTUELS ET POTENTIELS LIES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES :

- Erosion et dégradation côtière
- Salinisation des sols et des eaux douces côtières
- Inondations des zones à basse altitude
- Augmentation des températures
- Modifications des upwellings

CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL :

Etat des Communications Nationales de la CCNUCC et du PANA :

- L'autorité désignée de la CCNUCC – l'Autorité de Conseil Interministériel (2009)
- Point central des CC: INMG, avec l'aide de DGA pour les problématiques liées aux changements climatiques
- La première Communication: Nov. 2000
 - ENPACCC, Mars 2000
 - Le premier PANA élaboré en 2005
 - Priorités: les ressources en eau, l'agriculture et l'élevage, les zones côtières et le tourisme
- La deuxième communication est en cours de réalisation

LES ACTIONS ET LES ELEMENTS DE REPOSES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES :

Les priorités du PANA (2005):

- Diversification et promotion de la reconversion de l'utilisation des ressources côtières
- Promotion de la modernisation des pêcheries artisanales
- Promotion des activités économiques alternatives pour les pêcheurs
- Amélioration de la gestion des AMPs
- Restauration des écosystèmes côtiers, création des structures pour protéger les côtes
- Promotion de la recherche sur les espèces marines clés

NMG/INDP – Recherche sur le climat et l'atmosphère - TENATSO/EUROSITE

Les actions sur le terrain :

- ACCC – fortification du littoral et la fixation des dunes (2009-)
- APPECCAO : actuellement en phase diagnostique, qui comprends un rassemblement des connaissances locales et des efforts pour améliorer la communication politique

- Objectif : Promouvoir l'amélioration des techniques et les réglementations de pêche pour améliorer la capacité adaptative du secteur de pêche
- Le travail : Adapter les politiques de pêche pour incorporer les stratégies d'adaptation aux changements climatiques
- Projet GEF/ CCAse concentre sur les ressources en eau

LA GAMBIE

LES ENJEUX :

- Les industries de pêche et de tourisme jouent des rôles importants dans l'économie
- La plupart de la ville de Banjul est moins qu'un mètre au-dessus du niveau de la mer – si le niveau de la mer remonte un mètre, la grande majorité de la ville sera perdue
- Une remontée du niveau de la mer entraînerait également une perte des sites culturels, des infrastructures et des lieux de ponte des tortues et de nidification des oiseaux migrateurs

LES IMPACTS ACTUELS ET POTENTIELS LIES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES :

- Destruction des pêcheries et des zones d'huitre due à l'inondation des zones côtières
- Perte des sites de reproduction de poisson (dégradation des mangroves)
- Réduction des captures de poisson (due aux modifications de circulation océanique, de la température, de l'acidité, etc.)
- Perte des sources d'eau douce (salinisation, diminution de la quantité de pluie)
- Diminution du tourisme
- Forte perte d'infrastructure (surtout à Banjul)
- Dessiccations des zones humides
- Menace de la sécurité alimentaire des Gambiens
- Modifications de la façon de vivre traditionnelle

CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL :

Etat des Communications Nationales de la CCNUCC et le PANA :

- L'autorité désignée de la CCNUCC : le Département des Ressources en Eau
- La Première Communication a été faite en 2003
- La Deuxième Communication est en cours de finalisation
- Le PANA a été fait en 2007, comprenant onze secteurs prioritaires comme les pêcheries, les zones côtières et les AMPs

LES ACTIONS ET LES ELEMENTS DE REPOSES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES :

Les stratégies d'adaptation liées au gouvernement ou aux politiques :

- Signature de la CCNUCC et création de la Comité Nationale du Climat
- Améliorations de l'éducation et de la communication
- Améliorations de la gestion coopérative entre les pêcheurs et le gouvernement

Les stratégies d'adaptation liées aux pêcheries

- Application des règlements d'équipement de pêche (y compris la taille des filets)
- Promotion de l'aquaculture
- Promotion des techniques responsables de pêche (y compris un repos biologique)

Les stratégies d'adaptation liées aux AMPs et aux écosystèmes

- Projets sous-régionaux : ACCC, COAST
- Création des aires protégées et les réserves dans les zones côtières
- Rassemblement des informations sur les paramètres des changements climatiques

- Promotion de la foresterie communautaire et la création d'un cordon lacustre de végétation
- Minimisation de l'exploitation du sable, augmentation d'apporte du sédiment
- Restauration des zones humides protégées

GUINEA BISSAU

LES ENJEUX :

- La Guinée-Bissau possédant une zone côtière considérable et de grandes extensions de terres basses, qui sont très vulnérables à la remontée du niveau de la mer
- L'industrie de pêche joue un rôle important dans l'économie nationale

LES IMPACTS ACTUELS ET POTENTIELS LIES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES :

- L'érosion
- Les changements de la fréquence et l'intensité des tempêtes
- La salinisation
- Les changements de saisonnalité et de la quantité des précipitations
- Les changements de la salinité et de la température des eaux de surface
- Les modifications de la phénologie
- Les modifications de l'abondance et de la distribution des espèces
- L'introduction des espèces invasives et des maladies
- Le mélange de la colonne d'eau et de l'anoxie
- L'acidification océanique
- Les modifications des courants océaniques et des upwellings

CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL :

Etat des Communications Nationales de la CCNUCC et du PANA :

- Le Bureau PNUD pays est l'agence d'exécution
- La première Communication Nationale a été élaboré en 2004
- Le PANA a été élaboré en 2006
- La Deuxième Communication Nationale vient d'être achevée et validée techniquement

Autorité désignée pour le Fonds d'Adaptation de la CCNUCC:

- Au niveau multilatéral: PNUD Bissau
- Au niveau national: le Programme National sur les Changements Climatiques au sein de le Direction Générale de l'Environnement;

LES ACTIONS ET LES ELEMENTS DE REPONSES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES :

Recommandations pour le PANA par rapport à la pêche et aux Aires Marines Protégées :

- Elaboration d'un programme de Gestion Intégrée des Ressources Côtières, avec son Plan d'Action de la Cote a comme objectif :
 - L'amélioration et la régénération des plages et des autres espaces littoraux
 - Réhabilitation des écosystèmes marins et protection des cotes
 - Contrôle de l'urbanisation et construction des trottoirs maritimes
 - Amélioration des connaissances sur les ressources halieutiques
 - Elaboration de petits projets de pisciculture (mugil, liza, tilapia et autres)

Actions entamées concernant la pêche et les écosystèmes marins :

- Modifications de la politique, des actions sur le terrain, de l'éducation et de la sensibilisation

1. Introduction d'une nouvelle politique dans le secteur de la pêche et économie maritime qui prévoit les mesures d'adaptation aux changements climatiques dans le secteur
2. Introduction de l'éducation environnementale dans le système d'éducation

GUINEA

LES ENJEUX :

L'industrie de pêche :

- La consommation annuelle par tête d'habitant était environ de 13kg
- La pêche permet la sécurisation de plus de 8000 foyers
- Elle a contribué 2,5% du budget national brut en 2004

LES IMPACTS ACTUELS ET POTENTIELS LIES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES :

Les perturbations déjà constatées :

- La baisse de la pluviométrie
- La sécheresse récurrente depuis les années 1970
- Les inondations précoces et fréquentes observées dans certaines régions notamment à Kankan 2001, Boké 2003, Gaoual 2005 etc....
- Le tarissement des sources et des cours d'eaux
- L'assèchement des sols
- La baisse de la production agricole
- La pénurie d'eau potable
- La recrudescence des maladies d'origines hydriques

Les conséquences potentielles de l'élévation de la température sur le plan écologique :

- La submersion des terres basses très répandues sur la côte
- La modification de la composition floristique
- La destruction de la mangrove dans certains endroits
- La migration ou disparition de certaines espèces animales
- L'intrusion saline, la perte des terres cultivables

CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL :

- Une structure de gestion est mise en place (Conseil National de l'Environnement)
- Des lettres de politique de développement agricole, de développement de l'élevage, de développement de la pêche et de l'aquaculture, et de forestière ont été produites
- Un plan National d'Action pour l'Environnement (NAPE) a été élaboré et validé
- Un PANA a été validé

LES ACTIONS ET LES ELEMENTS DE REPOSES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES :

1. Promotion de la gestion des feux et la mise en défens des terres
2. Promotion de l'agroforesterie
3. Promotion de l'aménagement des ouvrages hydrauliques
4. Protection et restauration des écosystèmes fragiles
5. Création et l'aménagement des aires protégées
6. Promotion des technologies appropriées en matière d'adaptation
7. Introduction des variétés améliorées et la promotion des espèces résistantes
8. Promotion des activités génératrices de revenus
9. Valorisation des connaissances traditionnelles

- 10. Conservation et la transformation des produits agricoles
- 11. Promotion de l'information, la communication et l'éducation environnementale
- 12. Promotion de l'élevage semi intensif
- 13. Protection des zones de fraie

SIERRA LEONE

LES ENJEUX :

Les environnements vulnérables :

- Les zones côtières : 350 kilomètres de cotes, avec 144 kilomètres de plages et 6 kilomètres de falaises
- Les environnements estuariers : 4 estuaires majeurs bordés des lagunes et des mangroves, qui sont gérés par le Ministère des Pêcheries et des Ressources Maritimes ainsi que des conseils locaux
- Les systèmes fluviaux : le Fleuve de la Sierra Leone et le Rivière d'Aberdeen sont des sites de Ramsar

Les préoccupations sociales

- 3,5 millions de personnes (avec une population totale de 6 millions) habitent sur les côtes ; l'accroissement de la population est 2,4- 2,6 %, une des plus élevées du monde
- Les mangroves, qui sont des environnements extrêmement vulnérables, soutiennent des cultivateurs de riz et des pêcheurs
- L'industrie de pêche joue un rôle important dans l'économie nationale

LES IMPACTS ACTUELS ET POTENTIELS LIES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES :

- Augmentation des événements extrêmes du climat, y compris des tempêtes, des inondations ou des sécheresses
- Augmentation de la fréquence des épidémies des maladies liées à l'eau (la choléra, etc)
- Destruction des structures économiques (des sites de débarquement, des maisons, etc) à cause des inondations et de l'érosion côtière
- Salinisation des sols et des sources d'eau douce, qui affectent les pêcheries et l'agriculture

CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL :

Etat des Communications Nationales de la CCNUCC et du PANA :

- La première Communication Nationale a été validée en 2006, la deuxième en 2011
- Le PANA a été développé en 2008, qui a identifié les priorités et les stratégies pour adapter aux changements climatiques

Des activités et des capacités institutionnelles

- L'EPA a été établie en 2008 – coordination et surveillances de la mise en œuvre de tous les programmes et les projets sur les politiques de l'environnement
- Le développement des politiques et des activités qui font partie d'une stratégie large d'adaptation aux changements climatiques – les politiques de l'énergie et de l'eau, de la foresterie et de l'agriculture ; la santé et l'hygiène ; la réponse aux catastrophes

LES ACTIONS ET LES ELEMENTS DE REPOSES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES :

- Les projets sur le climat et la protection des zones côtières et des zones humides
 1. Réseau des aires protégées pour la conservation de la biodiversité
 2. Développement du secteur agricole (Small Holders Commercialization Program)
 3. Programme de la conservation des zones marines et côtières (PRCM)

4. L'appui institutionnel à l'étude de la gestion des pêcheries transfrontière

5. Projet sur l'érosion côtière et le développement d'un system d'alarme

PROJETS PROPOSE – la gestion durables des estuaires, la contrôle de l'érosion côtière, l'éducation environnementale, et la formation et sensibilisation des locaux